

La formation, ce n'est pas un couteau suisse !

Mars 2025,

Pas de top, ni de couteau suisse !

Mercredi 18 février, le personnel a reçu un mail du Service Développement Compétences & Parcours Professionnels sur la possibilité de s'inscrire à la formation TOP (Techniques d'Optimisation du Potentiel). Cette méthode a été inventée dans les années 1990 par un médecin du sport pour préparer mentalement des sportifs de haut niveau puis généralisée au niveau des armées. **Ce sont des techniques qui conviennent très certainement aux sportifs et aux militaires, mais elles sont très individualistes et ne prennent pas en compte la réalité des services.**

Que la mairie propose à ses agent-es des formations sur la gestion du stress, nous pouvons le comprendre. Mais selon la présentation de cette formation, « l'objectif de la formation TOP est de bien se connaître pour gérer sa charge de travail, faire face aux situations d'urgence et de stress et assurer une performance maximale sur la longue durée, donc respectueuse de sa santé et de son bien-être. » A la suite, on nous parle d'« appliquer les techniques d'optimisation du potentiel dans son quotidien professionnel et personnel » ou « d'outils de respiration, de relaxation » et enfin de « construire son couteau-suisse (!) de gestion des états psychophysiologiques ».

Pour la CGT, la santé des agent-es au travail n'est pas leur seul ressort mais bien aussi de celui du collectif de travail, de l'encadrement et surtout de l'organisation du travail.

Nous avons donc affaire à une vision, qui cherche à individualiser le travail et à rendre l'agent-e responsable de la gestion de ses tâches et de ses difficultés. Ce qui arrange bien la hiérarchie et l'employeur qui ne sont pas questionnés sur l'organisation du travail effectif.

Bien travailler, cela commence bien plus sûrement par bien se parler collectivement ! (voir au verso)

Le CNFPT, un outil qu'il faut défendre

Les fonctionnaires territoriaux ont la chance d'avoir un organisme de formation commun qui est déployé sur le territoire. Le CNFPT est financé par une cotisation obligatoire des collectivités territoriales. Depuis 2016, son taux est de 0,9 % (en pourcentage de la masse salariale). Alors que les besoins de formation des fonctionnaires et agents territoriaux ne cessent d'augmenter, les moyens financiers du CNFPT tendent à diminuer du fait de la contraction de la masse salariale des collectivités. **La CGT revendique un retour au taux de cotisation de 1%, première étape pour atteindre les 3%.**

L'article 135 de la loi de finances 2026 impose un plafonnement des recettes du CNFPT. Cette mesure de plafonnement constitue un hold-up de 45 millions sur les recettes du CNFPT, donc sur le salaire socialisé des fonctionnaires territoriaux.

**CNFPT
NON AU HOLD-UP
DE 45 MILLIONS D'EUROS !**

A l'heure, où le CNFPT se voit spolier, la CGT s'étonne de la priorité donnée à ce type de formation. Pour la CGT des territoriaux de Perpignan, il faut au contraire revendiquer un rôle plus grand et des moyens supplémentaires pour le CNFPT et la formation interne.



Syndicat CGT Territoriaux
de Perpignan
Mairie - PMMCU - CCAS

PARLER DU TRAVAIL C'EST DÉJÀ TRAVAILLER !

Partons de l'existant

Dans bien des services, il n'y a pas de réunion ou seulement quand la hiérarchie le décide ou quand il y a des problèmes. Mais comme aucun temps collectif n'est prévu, face aux difficultés, les collègues se replient sur eux-mêmes, sont frustré-es et perdent le sens de leur travail. **Ce mal-être au travail peut engendrer un désengagement ou de l'agressivité qui nuit à la qualité du travail, au service rendu pour les usagers.**

Travail prescrit / Travail réel

Le travail prescrit, c'est celui qui est demandé par la hiérarchie, celui qui est quantifié dans des tableaux, mais ce n'est pas la réalité. Aucun agent-e ne fait exactement ce qu'on lui demande de faire. Chaque jour, il/elle rencontre des situations particulières qui lui demandent d'adapter son travail grâce à son savoir, à son savoir-faire et à ses valeurs. **C'est le travail réel, celui qui se fait vraiment.**

Travailler, c'est collectif !

Nous ne faisons jamais un travail uniquement pour nous-mêmes, le travail a toujours une dimension collective. Pour faire du bon travail, les agents ont besoin d'en parler entre eux, de confronter leurs points de vue. **Encore faut-il leur en donner la possibilité !**

Parler de son travail, rendre visible les activités invisibles que les agent-es font tous les jours dans l'échange, rendre visible les résistances auxquelles sont confrontés les salarié-es tous les jours entre le travail prescrit et le travail réel... C'est déjà agir !



C'est pourquoi la CGT revendique

- ✓ l'organisation de réunions de travail régulière dans chaque service et non quand cela arrange le/la responsable
- ✓ la rédaction de comptes-rendus permettant d'avoir un suivi
- ✓ la création d'une boîte à problèmes par service où les agents pourront faire part des problèmes rencontrés et qui pourront être discutés lors des réunions.



Parler c'est bien, s'organiser c'est mieux !

Rejoindre la CGT, ce n'est pas soutenir une personne ou une organisation. C'est s'organiser avec ses collègues et se donner les moyens de peser collectivement pour gagner des avancées réelles et durables. **À la CGT, chacun a quelque chose à apporter, chacun peut contribuer à faire avancer nos droits.**

Syndicat CGT des territoriaux de Perpignan

Maison des syndicats 8, rue de la Garrigole 66000 PERPIGNAN
Messagerie : cgtmairieperpignan@gmail.com
site Internet : <https://mairieperpignan.syndicatcgt.fr/> Facebook CGT Mairie Perpignan

Tel : 04.68.34.44.17 ou 06.25.51.18.67